

ASSOCIATION CAP A CITE

Siège Social : 3, Rue de Rome
93 110 ROSNY-SOUS-BOIS

SIREN : 849 815 816

APE : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION CAP A CITE

Siège Social : 3, Rue de Rome
93 110 ROSNY-SOUS-BOIS

SIREN : 849 815 816

APE : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CAP A CITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les traitements comptables des fonds dédiés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et du règlement 2019-04 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 19 avril 2023.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-Bois le 13 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de Franck
NACCACHE (+33637777410)
Date : 13/06/2023 18:12:16
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par SMS : 304675

Franck NACCACHE
Associé

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Sandrine ROZIERES
(s.rozieres@jegardcreatis.com)
Date : 13/06/2023 18:28:15
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par email : 291938

Sandrine ROZIERES
Directrice de mission, Associée



COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	150	150		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	2 083	1 500	583	583
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	14 654	14 654		493
	Autres immobilisations corporelles	419 037	322 484	96 553	122 820
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	50 769		50 769	103 287	
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 465		10 465	10 485	
	TOTAL (I)	497 158	338 788	158 370	237 667
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				(225)
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés		409	(409)	1 881
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	133 078		133 078	163 001	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	457 000		457 000	457 000	
DISPONIBILITES	736 079		736 079	538 616	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	39 760		39 760	44 544
	TOTAL (II)	1 365 916	409	1 365 507	1 204 816
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 863 074	339 197	1 523 876	1 442 483
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			10 465	10 485
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	40 310	40 310
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	30 490	30 490
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	168 790	168 790
	Réserves pour projet de l'entité	36 053	36 053
Autres	24 737	22 707	
Report à nouveau	95 849	135 355	
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs			
Excédent ou déficit de l'exercice	(2 267)	(37 475)	
Total des fonds propres (situation nette)	393 962	396 229	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	327 735	325 528	
Total des autres fonds propres	327 735	325 528	
Total des fonds propres	721 697	721 757	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics	126 700	121 489
Total des fonds reportés et dédiés	126 700	121 489	
Provisions	Provisions pour risques	242 482	141 682
	Provisions pour charges		
Total des provisions	242 482	141 682	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 739	1 925
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 836	69 354
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	307 981	338 146
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	31 443	36 931	
Produits constatés d'avance	33 000	11 200	
Total des dettes	432 998	457 556	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 523 876	1 442 483	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 266,64)	(37 475,24)	
(1) Dont à moins d'un an	432 998	457 556	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	3 739	1 925	

Etats financiers au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 404 750	2 269 727
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	33 940	33 940
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		18 709
Utilisations des fonds dédiés	10 648		
Autres produits	30 897	4 796	
	Total des produits d'exploitation	2 480 235	2 327 172
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	455 463	445 102
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	176 923	167 849
	Salaires et traitements	1 144 041	1 185 307
	Charges sociales	469 070	519 287
	Dotation aux amortissements et dépréciations	31 684	40 154
	Dotation aux provisions	100 800	
	Reports en fonds dédiés	15 859	
Autres charges	13 057	8 136	
	Total des charges d'exploitation	2 406 897	2 365 834
	RESULTAT D'EXPLOITATION	73 338	(38 662)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		73 338	(38 662)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 161	2 381
	Total des produits financiers	2 161	2 381
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		622
	Total des charges financières		622
RESULTAT FINANCIER		2 161	1 759
RESULTAT COURANT avant impôts		75 499	(36 902)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 012 55 211	2 000
	Total des produits exceptionnels	57 223	2 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	79 627 53 004 2 207	68 361 1 639
	Total des charges exceptionnelles	134 838	2 068
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(77 615)	(68)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		151	505
TOTAL DES PRODUITS		2 539 619	2 331 554
TOTAL DES CHARGES		2 541 886	2 369 029
EXCEDENT ou DEFICIT		(2 267)	(37 475)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE COMPTABLE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 523 876** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 539 619** euros et un total **charges** de **2 541 886** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-2 267** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

- Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'ensemble des subventions allouées à l'Association concernent des subventions de fonctionnement liées à l'exploitation normale de l'Association. Ces subventions sont comptabilisées dans des comptes propres à chaque financeur, par l'utilisation de la subdivision 74 "Subventions d'exploitation". En fonction des dépenses engagées durant l'exercice, il est neutralisé lors de l'inventaire des comptes une partie de ces subventions par le biais d'un produit constaté d'avance ou par le biais de fonds dédiés (neutralisation des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, et qui n'ont pu encore être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard).

Dans le cas où les dépenses subventionnables ne seraient pas atteintes, une provision pour risque de reversement peut être comptabilisée.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

> L'objet social de l'entité :

L'association a pour objet l'a réalisation d'actions de prévention spécialisée auprès des jeunes en difficulté avec pour mission de lutter contre l'exclusion engendrée par les mutations économiques et sociales et les ruptures qui en découlent.

> Nature et périmètre des activités :

L'association intervient en Ile de France et particulièrement en Seine Saint Denis.

> Moyens mis en oeuvre :

Elle réalise son objet social par l'embauche de personnels salariés et de bénévoles et en engageant des dépenses directement en lien avec ses activités (dépenses alimentaires, déplacements etc).

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Suivi du changement de méthode intervenu au cours de l'exercice 2020 :

Le règlement n°2018-06 de l'ANC a été appliqué pour la première fois à l'exercice clos le 31/12/2020, conformément à la nouvelle réglementation comptable en vigueur.

Cette nouvelle présentation s'est poursuivie en 2022 selon les mêmes principes.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements :

Les durées d'amortissements appliquées sont les suivantes :

Frais d'établissement	5 à 10 ans
Constructions	10 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 15 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements et aménagements	5 à 20 ans
Matériels informatiques	3 ans

Immobilisations financières / CET :

Les titres immobilisés sont constitués des parts sociales de banques. Le compte épargne temps a été fermé en 2022

Valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions réglementées :

- Provision couverture de BFR : 14.237 euros
- Provision réglementée investissement : 66.101 euros
- Provision réglementée plus values actif immobilisé : 245.189 euros
- Provision réglementée plus values actif circulant : 2.207 euros

Provisions pour charges :

Elles sont constituées avec l'accord de l'Autorité de contrôle de la tarification, en vue du financement de charges d'exploitation.

Fonds dédiés :

Cf tableau infra

L'association déroge aux principes de constitution / reprise des fonds dédiés.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés.

L'article 20 de la loi n° 2006-586 du 26 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif précise que les associations dont le budget est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le budget est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Il est précisé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantage en nature.

Le montant des rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ne peut faire l'objet d'une communication dans la mesure où cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Pour des raisons techniques, l'association n'a pas procédé à l'actualisation du calcul de la provision pour indemnités retraite. A titre de rappel, le montant provisionné dans les comptes s'établit à 141.681 euros.

Effectifs :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

35 salariés (temps complets et temps partiels) au 31/12/2022

Honoraires du commissaire aux comptes :

Montant comptabilisé = 8.945 euros TTC au titre de la mission légale

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	2 233					2 233
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 233					2 233
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels	14 654					14 654
Instal., agencement, aménagement divers	92 484					92 484
Matériel de transport	196 950					196 950
Matériel de bureau, informatique et mobilier	124 677		4 925			129 603
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	428 766		4 925			433 691
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	103 287				52 518	50 769
Prêts et autres immobilisations financières	10 485				20	10 465
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	113 772				52 538	61 234
TOTAL	544 771		4 925		52 538	497 158

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	1 650			1 650
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 650			1 650
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	14 161	493		14 654
Autres instal., agencement, aménagement divers	26 671	9 283		35 954
Matériel de transport	154 873	13 610		168 483
Matériel de bureau, mobilier	102 284	7 612		109 895
Emballages récupérables et divers	7 465	687		8 152
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	305 453	31 684		337 138
TOTAL	307 103	31 684		338 788

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	325 528	2 207		327 735
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	325 528	2 207		327 735
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	141 682			141 682
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		100 800		100 800	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	141 682	100 800		242 482
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	409			409
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	409			409
TOTAL GENERAL		467 619	103 007		570 626
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		100 800		
			2 207		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 465	10 465	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 255	4 255	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 945	20 945	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	10 970	10 970	
	Divers	96 009	96 009	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	899	899	
Charges constatées d'avance	39 760	39 760		
TOTAL DES CREANCES		183 302	183 302	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 739	3 739		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	56 836	56 836		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	98 045	98 045		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	168 124	168 124		
	Impôts sur les bénéfices	656	656		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	41 155	41 155		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	31 443	31 443			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	33 000	33 000			
TOTAL DES DETTES		432 998	432 998		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		113 549
Autres créances		113 549
<i>Produits à recevoir Mr Bouzaki</i>	409	
<i>Produits à recevoir</i>	17 131	
<i>Etat subventions à recevoir</i>	10 009	
<i>Subventions d'exploit à recevoir</i>	86 000	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

		31/12/2022
Total des Charges à payer		165 360
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 100
<i>Fournisseurs factures non parv.</i>	13 100	
Dettes fiscales et sociales		152 260
<i>Dettes provisionnées pour cong</i>	79 016	
<i>Autres charges à payer</i>	4 362	
<i>Charges sociales sur congés à payer</i>	39 298	
<i>Autres charges à payer</i>	2 505	
<i>Charges à payer</i>	27 080	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			39 760
Loyer Centurion	01/01/2023 - 31/03/2023	18 480	
Assurance MAIF	01/01/2023 - 31/12/2023	21 280	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			39 760

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			159 700
PCA SUB EST ENSEMBLE 9/24è		33 000	
Fonds dédié exploitation		110 841	
Fonds dédié Est ensemble		15 859	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			159 700

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		57 223
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 012
<i>Autres produits exceptionnelles</i>	<i>2 012</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		55 211
<i>Produits des cessions d'éléments d'actif fin.</i>	<i>55 211</i>	
Total des charges exceptionnelles		134 838
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		79 627
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de g</i>	<i>50 800</i>	
<i>Charges except exerc antérieurs</i>	<i>28 827</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		53 004
<i>Valeurs comptables des élément</i>	<i>53 004</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		2 207
<i>Dotat. prov réglem. réserves +values nettes actif</i>	<i>2 207</i>	
Résultat exceptionnel		(77 615)

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	40 310				40 310
Fonds propres avec droit de reprise	30 490				30 490
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves	168 790				168 790
Autres réserves	36 053				36 053
Report à nouveau	22 707	(37 475)	39 506		24 737
Excédent ou déficit de l'exercice	(37 475)	37 475		2 267	(2 267)
Situation nette	396 229		39 506	2 267	393 962
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	325 528		2 207		327 735
TOTAL	721 757		41 713	2 267	721 697

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Fonds ded aut tarif ESMS / exploitation Fonds ded contr fin. autres organis	121 489		10 648			110 841 15 859	40 567
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	121 489	15 859	10 648			126 700	40 567

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2022	31/12/2021
Dons en nature		
Prestations en nature valorisation des locaux mis à disposition de l'association pour réaliser ses activités : - Bondy (comptabilisé en charge #613600 et en produits #755000) = 10500 euros - Rosny sous Bois (comptabilisé en charge #613600 et en produits #755000) = 12900 euros - Bobigny centre Allende (comptabilisé en charge #613600 et en produits #755000) = 4300 euros - Bobigny Etoile (comptabilisé en charge #613600 et en produits #755000) = 6240 euros		
Bénévolat		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2022	31/12/2021
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens valorisation des locaux mis à disposition de l'association pour réaliser ses activités : 33940 euros		
Prestations		
Personnel bénévole L'association n'a pas eu la possibilité matérielle, pour l'exercice clos, de suivre et ainsi de déterminer les contributions volontaires		
Total		

Tableau de passage du résultat comptable au résultat du compte administratif

	Total	2022 / gest contro	2022 / gestion libr				
Résultat comptable (a)	(2 267)	(2 267)					
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs (b)	+ 144 496 -	+ 144 496 -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat économique (c = a + b)	142 230	142 230					
Dépenses non opposables aux tiers financeurs (d)	+ - 18 217	+ - 18 217	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Produits non opposables aux tiers financeurs (e)	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat du compte administratif (f = c + d + e)	124 013	124 013					

Concours publics et subventions

31/12/2022

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		90 409	2 205 371		108 970	2 404 750
Subventions d'investissement						
TOTAL		90 409	2 205 371		108 970	2 404 750

NEANT

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			